



Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 28.01.2020 à Jambes

Présents : B. Brasseur, A. Despres, J.L. Dessart, P. Garcia, J.C. Hougardy, P. Hourez, S. Moonen, A. Praillet, D. Timmermans, M.C. Wauthy.

Excusés : K.D Convents, I. Paquet, T. Pierloot.

Absent : J.F. Hannosset

1. Le mot du Président

Comme les règles de bienséance nous y autorisent, je réitère encore une fois au nom de l'ensemble des membres du conseil d'administration nos meilleurs vœux de bonheur à toutes les personnes qui de près ou de loin participent à la vie de notre fédération et de nos clubs.

L'année 2020 sera une année de changement pour l'U.R.B.H.. J'espère que toutes les personnes concernées par ces changements s'investiront dans leur fonction avec sérieux, motivation et respect de l'autre.

Enfin, saluons le résultat de notre équipe nationale qui a facilement acquis le droit de participer à un tournoi pré-qualificatif au championnat d'Europe 2022. Lors de la rencontre du 15 janvier la collaboration avec la ville et le service des sports d'Hasselt a été couronnée de succès. Cela est de bon augure pour le futur.

2. Approbation du P.V. de la réunion du 17.12.2019

Aucune opposition n'ayant été transmise dans les 8 jours qui ont suivi l'envoi du P.V. du 17.12.2019 aux administrateurs, celui-ci est approuvé.

3. Trésorerie

La situation financière au 31.12.2019 a été transmise aux administrateurs avec la convocation.

Aucune question n'a été posée à H. Delmelle.

Nous devrions donc terminer l'année 2019 avec un bénéfice de l'ordre de 30.000 euros une fois les dernières factures et notes de frais payées. Le président remercie le comptable, le trésorier, le S.G. et le D.T. pour leur engagement et leur sérieux dans la gestion des deniers de la L.F.H..

4. Secrétariat

* S'agissant des commissions de juridiction provinciales, deux dossiers sont évoqués. Force est de constater que ces commissions comptent un nombre restreint de membres et que le respect strict des procédures est indispensable et de plus en plus souvent remis en question.

Comme cela se fait déjà dans d'autres fédérations, il apparaît plus opportun de reprendre au niveau de la L.F.H. toutes les juridictions sportives provinciales, de laisser les professionnels de la L.F.H. gérer la partie administrative des dossiers et d'étoffer les commissions concernées par la présence de juristes.

* Suite à la réponse du juriste de l'A.I.S.F. concernant l'obligation de certificat médical annuel pour chaque joueur, le S.G. interrogera le cabinet de la Ministre des sports afin de savoir si l'interprétation du précédent Ministre sera confirmée.

* La proposition de modification du règlement concernant les indemnités de formation lors de transferts est acceptée moyennant le remplacement du terme « cercle » par celui de « club ».

* Situation des clubs et nombre d'affiliés au 31.12.2019

De manière globale, nous « limitons la casse » (3,5 %) malgré le fait que la mesure des 12 euros/an a, semble-t-il, entraîné un nombre important de démissions. Les clubs démissionnent leurs affiliés plus rapidement que par le passé. De plus, la cessation d'activités de clubs dans les provinces de Namur et de Luxembourg laissait craindre ce constat.

Au niveau provincial, Liège augmente très légèrement (1,5 %) alors que les autres provinces perdent des affiliés : Brabant 12,5 % - Hainaut - 8 % - Luxembourg 8 % - Namur 6 %.

Suite aux remarques de J.C. Hougardy, J.L. Dessart se réfère au mémento technique rédigé par J. Vandenberg qui avait été transmis aux administrateurs pour la réunion du 08.10.19.

P. Garcia rappelle les nombreuses initiatives de B. Neuville ainsi que l'expérience du projet « Namur-Luxembourg » cité en exemple par l'ADEPS et soutenue à l'origine par l'EHF.

Force étant toutefois de constater que, contrairement à ce qu'il se faisait dans le passé, le handball est aujourd'hui peu pratiqué dans les écoles en général.

Le S.G. fait remarquer que, grâce à ses contacts avec le secrétaire de l'association des télé locales, 9 de celles-ci ont

retransmis la rencontre Belgique - Chypre en direct. De même, la convention de partenariat avec le groupe Sudpresse a été prolongée jusqu'au 31.12.2022.

* L'assemblée générale ordinaire se déroulera le vendredi 27.03.2020 à l'Ibis Styles Hotel de Louvain-la-Neuve. M.C. Wauthy et A. Praillet communiquent qu'à cette occasion ils mettront fin à leur mandat. S. Moonen, T. Pierloot et D. Timmermans sont sortants rééligibles.

5. Affaires techniques

*** Centre de formation**

La détection pour les nouveaux stagiaires est planifiée le 14.03.2020 au Blanc Gravier pour les jeunes nés de 2003 à 2006.

Les résultats scolaires sont plutôt encourageants même s'il y a eu l'une ou l'autre surprise. Une seule situation est plus délicate mais l'encadrement est en contact avec les parents du jeune concerné. Un souci d'ordre disciplinaire lié à l'obligation de suivre une séance d'étude supplémentaire devrait, nous l'espérons, être résolu avec l'appui des parents.

*** Centre de perfectionnement mobile U14 (géré par B. Neuville)**

Rien de neuf depuis la dernière réunion de CA.

Prochains entraînements à Sprimont le 01.02.2020 pour Liège et au Kinétix le 08.02.2020 pour le Brabant-Hainaut.

*** Sélections U16**

Le troisième tournoi IRT s'est déroulé le dimanche 05.01.2020 à L.L.N..

Très bonne organisation fluide et sans souci du C.P.B. et présence adéquate des arbitres et observateurs. Le président a pu rencontrer deux membres du United Brussels et du HC Perwez qui s'étaient rendus disponibles pour l'organisation, ce qui est d'autant plus appréciable que ce dernier ne compte pas d'équipe de jeunes.

Il a pu apprécier de la qualité dans nos quatre sélections, dont la sélection filles du BH. C'était une belle surprise.

Résultats : Les garçons de Liège ont remporté le tournoi. Une prestation un peu décevante de la sélection Brabant-Hainaut au vu du potentiel existant et première victoire pour la sélection Namur-Luxembourg (avec il est vrai des joueurs plus âgés d'un an).

Chez les demoiselles, prestation correcte des filles de Liège et première participation de la sélection Brabant-Hainaut, dont nous avons pu apprécier l'état d'esprit combatif et positif.

Les entraînements ont repris selon le rythme habituel.

*** Formation MSA (animateurs)**

La formation MSA débute le 02.02.2020 à Wanze.

30 inscrits à la formation MSA et 20 à la formation MSI.

Pour info, nous avons 10 inscrits à la formation MSEd (niveau 2 - licence B) qui sera organisée plus tard dans l'année.

Parlant de formation, le président et le S.G. souhaitent une fois de plus mettre en avant la qualité du travail réalisé par J. Vandenberg. Les administrateurs ont reçu copie d'un courrier de l'Administrateur Général de l'Adeps dans lequel il met en avant « la qualité de ses réalisations mais également l'esprit coopératif qui n'a pas cessé de se dégager au cours des diverses rencontres de travail qui se sont tenues avec ses services ». Il termine son courrier en réitérant sa plus vive reconnaissance sur le travail opéré.

Il faut savoir que le travail, dont il est fait mention, est un travail conséquent qui nécessite une précision et une attention de tous les instants. Ce type de témoignage confirme que nous ne nous sommes pas trompés en nommant J. Vandenberg au poste de Directeur Technique.

6. URBH

*** Réunion du CEP du 22.01.2020**

Budget 2019

Le budget sera encore déficitaire mais la mesure prise avec l'augmentation des cotisations en limite l'impact comme prévu. Les comptes ne sont pas encore définitifs. Il reste des factures à payer et à calculer l'intervention de la V.H.V. par rapport aux engagements qu'elle a pris vis-à-vis de l'URBH.

J.L. Dessart pense pouvoir affirmer que, selon lui, la gestion financière de l'URBH n'est actuellement pas optimale. Il a ainsi rappelé le rôle que la commission finances, qui doit être impliquée de manière régulière, devait jouer mais aussi que les comptes 2019 devront être transmis à P. Chapaux pour analyse. Le président national partageait cette position.

J.L. Dessart a encore rappelé que le budget 2020 doit couvrir les déficits des années 2018 et 2019 et ce, même s'il a été décidé, à la demande de la VHV, de supprimer l'augmentation du coût des licences pour les non-joueurs. Cela représente +/- 1.700 personnes soit un peu plus de 20.000 euros. Le budget 2020 qui avait été approuvé devra donc être revu pour une nouvelle approbation.

Enfin, en tant que président de la L.F.H. et à titre personnel, J.L. Dessart a fait part de son désaccord avec la gestion financière actuelle de l'U.R.B.H..

Pour ce qui concerne la succession de P. Moons en tant que président de l'URBH, la candidature de J.F. Hannosset a été acceptée. Il prendra ses fonctions le 01.08.2020, jour où le secrétariat-général de l'U.R.B.H. passera à la V.H.V. Certaines conditions entourent cette décision.

BENE-League

Les discussions continuent entre les deux pays afin d'adapter les règlements et les structures aux souhaits et aux besoins des uns et des autres. Le management de la BENE-League sera assuré par la N.H.V. jusqu'à la fin de la saison 2021-2022 avant de revenir à l'URBH.

Un juriste de la N.H.V. examine le projet de licence belge afin de le comparer à celui appliqué par la N.H.V.. Les néerlandais souhaitent que les contenus soient quasi identiques. Dès accord, la licence sera présentée aux clubs étant entendu que le C.E.P. a décidé de l'imposer dès la saison prochaine mais sans sanction.

Feuille de match électronique

A l'issue des discussions, il a été décidé de relancer le projet de la société Metsi. Cela ne devrait pas empêcher la mise en test dès la saison prochaine au niveau national.

Arbitrage

il a été décidé d'imposer le montant de 8 euros comme minimum pour les frais de déplacements de nos arbitres. La V.H.V. a mis en avant la disproportion entre le nombre d'observateurs qu'elle fournissait et la L.F.H. Le point a été remis à la prochaine réunion à laquelle les deux chefs arbitres seront conviés.

*** Red Wolves**

Comme on a pu le lire, notre équipe nationale s'est facilement imposée contre Chypre. Arnaud Calbry n'a pas hésité à « lancer quelques jeunes dans le bain ».

Le tirage au sort des poules qualificatives au championnat d'Europe 2022 se déroulera le 23.04.2020 à Bratislava.

Les semaines internationales sont fixées aux semaines des 04.11.2020, 10.03.2021 et 28.04.2021.

J.L Dessart souhaite déjà bonne chance à ceux qui établiront les calendriers de la prochaine saison.

La ville de Hasselt a bien été confirmée comme localisation de l'ensemble des activités de l'U.R.B.H..

*** Tournoi U20**

Comme cela est évoqué depuis plusieurs mois, le tournoi international M20 sera bien organisé par la L.F.H. dans la salle du Bois St Jean au Sart-Tilman du 15 au 17.04.2020. Il réunira les équipes de la République tchèque, de la Macédoine et du Luxembourg. Les S.G et D.T. sont déjà en pleine préparation. A cet égard P. Garcia remercie J.C. Hougardy qui a proposé son aide.

Comme cela avait été demandé par J.C. Hougardy, nous pouvons garantir que le suivi du budget sera très rigoureux et qu'aucun excès ne sera admis.

7. Divers

*** Candidature de J.F. Hannosset à la présidence de l'URBH**

La candidature de J.F. Hannosset ayant été acceptée, il doit donc démissionner de sa fonction d'administrateur au niveau de la L.F.H.. B. Brasseur précise qu'une discussion à ce sujet avec l'intéressé est prévue prochainement. Dans le cas où il serait remplacé dès la prochaine AG, la ou les candidature(s) devrai(en)t être rentrée(s) au SG au moins 3 semaines avant la date de l'A.G. (27.03.20).

Si ce n'est pas le cas, le Brabant comptera un administrateur de moins dès le mois d'août 2020.

Prochaines réunions au centre ADEPS de Jambes, les 10.03, 21.04(?), 02.06.2020.